NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

66 N° 1 1939

La persécution religieuse en Allemagne de 1930 à 1937

À propos de livres récents : H. d'Harcourt, *Catholiques d'Allemagne*, Paris, Plon, 1938

N. POLET (s.j.)

p. 98 - 101

https://www.nrt.be/fr/articles/la-persecution-religieuse-en-allemagne-de-1930-a-1937-2982

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Monsieur Robert d'Harcourt vient de publier un nouveau livre, touchant la politique religieuse du IIIe Reich (1). « Catholiques d'Allemagne » — tel est le titre — nous en dit long sur la pensée et la manière des chefs du National-Socialisme. Il constitue un ensemble unique de documents, dont la plupart sont d'une éloquence singulière. Textes officiels, grands discours, déclarations, instructions secrètes, articles de journaux, comptes rendus de séances, lettres épiscopales, encycliques, faits grands et menus dont l'auteur a été témoin ou qu'on lui a narrés, en un mot tout ce qui peut illustrer l'histoire des vicissitudes du catholicisme depuis l'avènement de l'Hitlérisme jusqu'à sa condamnation par l'encyclique *Mit brennender Sorge*, tout cela est groupé ici et replacé dans son contexte historique. On en découvre ainsi la vraie signification et l'impression ressentie est irrésistible. Multiples sont les aspects de cet ouvrage. Par exemple, plusieurs chapitres sont consacrés à l'étude critique de la mystique aryenne, dans ses rapports principalement avec notre foi. Ils constituent une excellente analyse des œuvres de Rosenberg, Hitler et autres littérateurs officiels du parti. D'autres chapitres encore essayent de déterminer nettement quelle fut la réaction des catholiques devant la persécution, surtout devant l'intimidation. La réalité nous livre à ce sujet de violents contrastes et est bien propre à nous instruire.

Mais nous voudrions souligner dans ces quelques pages la leçon essentielle que M. d'Harcourt a voulu manifestement dégager de son histoire : « Ouvrez les yeux, veillez, ne vous laissez pas duper ! »

Les docteurs du racisme connaissent l'admirable aptitude que possède le croyant moyen à se laisser endormir dans la confiance engendrée par les paroles rassurantes. Ils savent aussi que la charité est bienveillante et longanime et qu'elle accorde à ses adversaires le bénéfice de la bonne foi, aussi longtemps qu'elle ne se heurte pas à l'évidence du contraire. Lors de la condamnation solennelle du racisme aryen, en mars 1937, l'encyclique *Mit brennender Sorge* rappellera ce dernier point : « Le silence si patient de l'Eglise n'a été inspiré ni par la « faiblesse », ni par des « considérations d'opportunité terrestre », mais bien par la résolution « de ne nier définitivement la loyauté d'autrui que lorsque l'irréfutable langage de l'évidence aurait arraché le camouflage sous lequel systématiquement on dissimulait l'assaut lancé contre l'Eglise » (p. 323).

Tout l'intérêt du récit de M. d'Harcourt réside précisément en cela qu'il nous montre les dirigeants responsables du peuple allemand occupés, avec un esprit de suite et d'à propos admirable, à mener à

(1) **R. d'Harcourt, *Catholiques d'Allemagne*, Paris, Plon, 1938, 20 × 13 cm., 356 p. Prix : 24 frs.**

bien la narcose religieuse propice à leur opération. Dès le début, ils savent où ils vont, mais ils n'ont garde de se découvrir, ils atténuent plutôt les oppositions entre le racisme et le catholicisme ; ils misent sur le désir qu'ont leurs futures victimes de se montrer bons patriotes. Ils amènent ainsi les catholiques à collaborer chaque fois qu'ils ont besoin d'eux pour édifier leur puissance ; mais quand celle-ci est devenue assez forte, quand ils n'ont plus aucune opposition à craindre, quand ils ont obtenu par abus de confiance et trahison tout ce qu'ils ont voulu, alors il se retournent contre leurs associés d'un jour, ils proclament qu'ils n'ont jamais admis la compatibilité entre le Dieu des Aryens et le Dieu des chrétiens, et ils déclenchent la persécution.

Retenons, pour nous édifier, quelques échantillons.

Le 14 septembre 1930, le parti National-Socialiste obtient 107 sièges au Reichstag. Il fait donc dès lors figure de grand parti. Par ailleurs dès cette époque aussi la dogmatique raciste aryenne est parfaitement définie. Elle a été exposée par Rosenberg dans le *Mythe du XX^e^ Siècle* et elle se dégage aisément des développements de *Mein Kampf* de Hitler. Voici comment la jugeait l'Evêque de Mayence, dans un document officiel du 30 septembre de la même année : « Une pareille conception de la religion imposait aux nationaux-socialistes une position d'hostilité à l'endroit de l'Eglise catholique... Sans doute il y a dans le livre d'Adolphe Hitler *Mein Kampf* quelques passages dans lesquels l'auteur s'exprime avec respect sur la religion chrétienne et les institutions catholiques. Ces passages ne sauraient nous abuser sur l'inconciliabilité qui existe entre la politique culturelle du national-socialisme et le christianisme catholique» (p. 17).

Or à ce début de sa carrière politique, Hitler n'est pas encore assez fort : il a besoin des voix catholiques pour assurer sa dictature. D'où, en pratique, son attitude et ses paroles accommodantes. Le 21 janvier 1931, en plein Reichstag, à un député catholique qui attaque la conception raciste de la famille en se basant sur les textes de Rosenberg, il sera répondu : « Il y a sur le terrain doctrinal un certain jeu, une certaine place laissés aux divergences d'opinion, le livre du député Rosenberg n'engage pas le parti » (p. 38). Ainsi le futur chancelier distribue ses explications apaisantes, selon les besoins du moment. Il explique les heurts en se plaignant que les catholiques confondent le religieux et le politique. Il s'efforce d'introduire la confusion en opposant l'indulgence « compréhensive » de l'Ordinaire de Cologne à la « brutalité » de l'Ordinaire de Mayence ou de Munich (p. 28 et 29). Il gagne par là petit à petit une majorité électorale que viennent grossir chaque jour des voix catholiques. Il peut ainsi se hisser jusqu'à la Chancellerie le 30 janvier 1933, dissoudre le Reichstag le surlendemain et rechercher l'approbation de son coup d'état dans la consultation populaire du 5 mars. Evidemment, pour se concilier tous les allemands, le Cabinet Hitler a fait le 1 février une brève déclaration : « Le gouvernement est résolu à défendre fermement le christianisme base de toute notre morale ; daigne le Tout-Puissant faire descendre sa bénédiction sur notre œuvre ». De fait, sur 647 députés élus, 288 sont des nazis. Hitler immédiatement s'oc-

troie la majorité absolue en annulant les 81 mandats communistes comme inconciliables avec une représentation « nationale » (p. 106).

Ayant tous les atouts dans son jeu, le Nazisme commence à abandonner les ménagements et les équivoques. C'est lui à présent qui s'adresse aux évêques allemands et leur pose sans ambiguïté la question : « Les évêques allemands reconnaissent-ils le racisme ? » Ce n'est toutefois pas encore la guerre déclarée, car le Chancelier doit encore obtenir de la Chambre nouvelle « l'octroi d'une loi des pleins pouvoirs qui lui laissera les mains libres... Il lui faut, pour le vote décisif, les voix des catholiques qui lui donneront une majorité assez large pour faire figure de délégué de la Nation » (p. 109). De là cette déclaration historique du 23 mars au Reichstag : « Le gouvernement national voit dans les deux confessions chrétiennes des facteurs essentiels du maintien de l'âme du peuple allemand. Il respectera les contrats passés entre les pays. Il fait connaître sa résolution de ne pas toucher à leurs droits. A l'école et dans le département de l'éducation, le gouvernement est décidé à assurer l'influence qui revient aux deux confessions chrétiennes. Toute son ambition est un état de paix et de concorde entre l'Eglise et l'Etat... Nous souhaitons de développer nos relations d'amitié avec le Saint-Siège ». Et, encore une fois le stratagème réussit : « par la voix de son président, Mgr Kaas, le Centre accorde à Hitler les pleins pouvoirs » (p. 110).

Ce n'est qu'après ce vote que commence la terreur avec ses tracasseries, ses persécutions, ses meurtres dissimulés sous la forme de disparitions inexpliquées, ses incarcérations, ses intimidatiens et le reste.

Autre exemple : la conclusion du Concordat, en juillet 1933.

M. d'Harcourt se demande ce qui pouvait tant pousser Hitler à négocier un accord avec le Vatican. « La réponse ne peut guère faire de doute. Il cherche un succès d'opinion, à l'intérieur et surtout à l'extérieur. Il a soif de prestige, il brûle d'être reconnu. Il se rend compte qu'au milieu des chefs d'Etat d'Europe, il fait figure d'aventurier. Il tient à prouver que le nouveau gouvernement de l'Allemagne... est un gouvernement régulier possédant la même validité, les mêmes prérogatives de dignité que ses frères d'Europe. Le Vatican est le premier Etat qui, en consentant à traiter avec lui, légalise sa signature. Il a de la chance pour son entrée en scène : il signe, devant le monde entier comme spectateur, avec la plus haute puissance spirituelle du monde » (p. 157). L'obtention d'un tel succès vaut bien qu'on se relâche habilement des rigueurs exercées sur les catholiques au printemps 1933. Habilement donc, on accorde une détente qui par contraste fait l'effet d'une définitive tolérance : levée immédiate des mesures de dissolution prises à l'égard des associations catholiques, levée des mesures de contrainte dont les ecclésiastiques auraient été les victimes. Toute reproduction de ces mesures à l'avenir doit être considérée comme illégale et encourrait les rigueurs de la loi (p. 156).

Et après le Concordat ? Un petit détail significatif est mis en lumière par l'auteur. « La loi de stérilisation est décidée en conseil hitlérien le 14 juillet (6 jours après l'échange des premiers paraphes

touchant le Concordat) ; elle est promulguée le 25. Entre les deux, il y a la signature officielle du Concordat le 20 juillet. Le calcul est très clair... Les hommes du III[e] Reich ont pensé que les intérêts en jeu valaient bien un retard de quelques heures apporté à la réalisation de leur pensée favorite. Ils ont voulu engranger le Concordat avant de publier une loi qui est un soufflet pour l'Église » (p. 171).

Ainsi donc le Concordat est violé dans son esprit pendant même qu'on le négocie. On imagine combien il sera bafoué, tourné par la suite. Ce sera le cas notamment pour la question scolaire. Ouvertement on ne supprimera pas l'école confessionnelle garantie par la signature du Führer, mais par un plébiscite-caricature préparé par des procédés ignobles d'intimidation personnelle, on amènera les parents catholiques eux-mêmes, soi-disant conviés à exprimer leur avis, à se déclarer pour l'école officielle. La pression gouvernementale fait passer les votes en faveur de l'école catholique en Bavière, de 89 % en 1933 à 66 % en 1935, 35 % en 1936 et 4 % en 1937 ! Voilà donc, par un habile artifice, l'école libre vidée de par la volonté même des parents et, conformément aux clauses du Concordat qui fixait un minimum requis, elle est condamnée à disparaître (p. 315).

On pourrait allonger la liste des illustrations : instructions de ménagement à l'égard des catholiques dans la seconde moitié de 1934, qui doivent amener le clergé et la population de la Sarre à opter pour le rattachement pur et simple de leur pays à l'Allemagne lors du plébiscite du 13 janvier 1935 ; suspension temporaire des procès de mœurs intentés aux religieux pour ne pas écarter l'étranger des jeux de l'Olympiade d'août 1936. Mais nous en avons suggéré assez et nous voulons que notre lecteur se reporte directement à l'ouvrage.

Concluons donc. Monsieur d'Harcourt nous raconte l'impression de rupture définitive apportée par la lecture de l'encyclique *Mit brennender Sorge* donnée aux fidèles de l'Empire au matin des Rameaux 1937. Dès lors en effet toutes les illusions devaient tomber ; tous les vains rêves de collaboration — même sur le terrain purement pratique — étaient forcés de s'évanouir. C'était enfin l'état de guerre déclarée. Somme toute n'était-ce pas un bien ? On se met plus facilement en garde contre une attaque franche que contre l'enveloppement caché et perfide ? En un certain sens donc — selon la juste remarque de l'auteur — l'encyclique a marqué un point final : elle a dissipé la grande équivoque.

C'est aussi l'impression bienfaisante qui se dégage de l'ouvrage que nous avons présenté au lecteur. Nous serions heureux si nous avions pu la faire partager quelque peu et fait naître ainsi le désir d'aller à l'original. En tout cas puissent les yeux de tous les catholiques s'ouvrir à l'évidence. Entre l'Evangile du Christ et l'évangile de la race, il y a un abîme. Ce n'est donc pas de casuistique qu'il faut s'armer, mais de loyauté chrétienne et de courage.

N. ROLET, S. J.